

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2018 B 00365

Numéro SIREN : 837 913 599

Nom ou dénomination : DBA HOTELS

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000036

2022OP00742

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE
ORDONNANCE

■
Greffe TC
27 JUN 2022
Saint-Etienne

Nous, François MEON, Président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par La SAS DBA HOTELS dont le siège social est situé 585 route de Nervieux Clurieux 42110 SAINTE-FOY-SAINT-SULPICE et immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le numéro unique d'identification 837 913 599 représentée/adressée par SELARL CABINET CJA domicilié(e) ZI de la Chauvetière 5 rue Édouard Martel BP 41 42009 SAINT-ETIENNE , tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021 ,

Vu les dispositions des articles L.227-1, L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

Attendu que la demande est justifiée, qu'il y sera fait droit **dans la limite de 3 mois** ;

PROROGEONS jusqu'au **30/09/2022** le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 de La SAS DBA HOTELS (RCS Saint Etienne 837 913 599) ;

DISONS que la présente ordonnance sera déposée au rang des minutes du greffe de notre Tribunal et en annexe du RCS, et communiquée à la partie requérante ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, s'élevant à 32.44 € TTC , à la charge de la partie requérante.

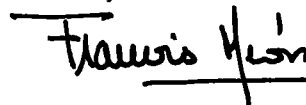
Fait en notre Cabinet,
A Saint-Etienne,

Le 27 juin 2022

Le commis-greffier,
Clémentine FAURE



Le Président du tribunal de commerce
François MEON



■
Copie certifiée conforme
Le Greffier,



220742

DBA HOTELS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 010 000 euros
Siège social : 585 route de Nervieux, Clurieux,
42110 STE FOY ST SULPICE
837 913 599 RCS SAINT ETIENNE

Greffe TC
24 JUIN 2022
Saint-Etienne

REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de SAINT ETIENNE

Le soussigné Monsieur DANIEL BACHELLERIE,

Agissant en qualité de Président de la société DBA HOTELS, société par actions simplifiée au capital de 3 010 000 euros, dont le siège social est 585 route de Nervieux, Clurieux, 42110 STE FOY ST SULPICE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 837913599 RCS SAINT ETIENNE,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société DBA HOTELS a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2021,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire en raison du retard dans l'établissement du bilan et de l'intervention du Commissaire Aux Comptes.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société DBA HOTELS qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS MOIS, soit jusqu'au 30 septembre 2022, pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à STE FOY ST SULPICE
Le 10 juin 2022

Monsieur DANIEL BACHELLERIE
Président

